

**Commune d'ORADOUR-SUR-GLANE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Compte-rendu de la séance du 27 Mars 2026

Le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, dont les membres ont été dûment convoqués le 16 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de M. Philippe LACROIX, Maire le vendredi 27 mars 2026 à 20 heures 00.

**PRÉSENTS** : M. Philippe LACROIX, Mme Carine VILLEDIEU, M Benoît SADRY , Mme Muriel DELALLET, M Maurice GAUTHIER , Mme Valérie BICHAUD, M Guillaume GENTY, Mme Astrid COTINEAU, M Clément BOSSELUT, M Eric Antoine FENOLL, Mme Yvette DARDILLAC, M Jean-Philippe DEMAY, Mme Colette BARON-DESPLOMBAIN, M Raphaël POURCHET, Mme Lydie LICOINE-ABADON, M Jean-Noël BLANCHETON, Mme Valérie COMPAIN, M Aurélien LEJEUNE, Mme Hélène GROSSET, M Maxime DESVERGNES, Mme Isabel MILOR, M Alain DEVILLE, Mme Murielle NOUGIER.

**ABSENTS EXCUSES** : -

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Lydie LICOINE-ABADON

La séance est ouverte à 20 heures 00. Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour.

**1- Secrétaire de séance**

Monsieur le Maire propose de désigner Mme Lydie LICOINE-ABADON, secrétaire de séance. Le Conseil municipal valide cette proposition.

**2- Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2026**

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la séance du 22 mars 2026 a été transmis à chaque élu.

Ce compte-rendu n'appelant aucune modification est approuvé à l'unanimité.

**3- Délibérations**

• **Fixation du montant des indemnités de fonction au Maire, Adjointes et Conseillers délégués**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 22 mars 2026, il avait proposé que l'enveloppe relative aux indemnités de fonction d'élus demeure constante malgré un nombre d'adjoints supérieur à celui enregistré lors de la précédente mandature (6 au lieu de 5) et l'installation de 3 conseillers municipaux délégués.

Il précise qu'une répartition pourrait être établie comme suit :

- Maire : 23,65 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (indice brut 1027) ;
- Adjointes : 12,70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (indice brut 1027) ;
- Conseillers municipaux délégués : 5,60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (indice brut 1027) ;

Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

• **Création et composition des commissions municipales**

Monsieur le Maire indique que lors de chaque renouvellement de l'Assemblée, il est nécessaire de procéder à la mise en place de commissions.

Il informe l'assemblée que certaines d'entre elles ne comprennent que des membres du Conseil municipal alors que d'autres ont ouvertes aux tiers.

Il indique que les propositions qui vont être soumises aux élus ont été présentées en amont et travaillées avec Maxime Dervergnes.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales sont sous la Présidence du Maire

| DENOMINATION   | VICE-PRESIDENCE  | MEMBRES  |
|--|------------------|--|
| FINANCES<br><br>ET<br><br>DEVELOPPEMENT<br>ECONOMIQUE  | Muriel DELALLET  | Benoît SADRY<br>Hélène GROSSET<br>Jean-Philippe DEMAY<br>Yvette DARDILLAC<br>Carine VILLEDIEU<br>Clément BOSSELUT<br>Guillaume GENTY<br>Valérie BICHAUD<br>Maxime DESVERGNES |
| TRAVAUX<br><br>ET<br><br>VIE QUOTIDIENNE               | Guillaume GENTY  | Eric FENOLL<br>Jean-Noël BLANCHETON<br>Maurice GAUTHIER<br>Aurélien LEJEUNE<br>Raphaël POURCHET<br>Muriel DELALLET<br>Benoît SADRY<br>Maxime DESVERGNES                      |
| URBANISME  | Benoît SADRY     | Jean-Noël BLANCHETON<br>Guillaume GENTY<br>Eric FENOLL<br>Lydie LICOINE-ABADON<br>Colette DESPLOMBAIN<br>Maxime DESVERGNES   |
| SPORT<br><br>JEUNESSE<br><br>ET<br><br>VIE ASSOCIATIVE | Maurice GAUTHIER | Aurélien LEJEUNE<br>Jean-Philippe DEMAY<br>Clément BOSSELUT<br>Carine VILLEDIEU<br>Benoît SADRY<br>Astrid COTINEAU<br>Valérie COMPAIN<br>Isabel MILOR                        |

|           |                                |   |
|-----------|--------------------------------|---|
| VILLAGES  | Eric FENOLL<br>Guillaume GENTY | Jean-Noël BLANCHETON<br>Yvette DARDILLAC<br>Colette DESPLOMBAIN<br>Lydie LICOINE-ABADON<br>Benoît SADRY<br>Maurice GAUTHIER<br>Murielle NOUGIER |
| CIMETIERE | Benoît SADRY                   | Eric FENOLL<br>Guillaume GENTY<br>Jean-Noël BLANCHETON<br>Maurice GAUTHIER<br>Alain DEVILLE   |

### COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Les commissions extra-municipales sont sous la Présidence du Maire

| DENOMINATION                                       | VICE-PRESIDENCE  | MEMBRES  |
|--|------------------|--|
| AFFAIRES SCOLAIRES<br><br>ET<br><br>PETITE ENFANCE | Carine VILLEDIEU | Clément BOSSELUT<br>Valérie BICHAUD<br>Valérie COMPAIN<br>Hélène GROSSET<br>Aurélien LEJEUNE<br>Jean-Philippe DEMAY<br>Colette DESPLOMBAIN<br>Alain DEVILLE<br>Isabel MILOR<br>Hors Conseil municipal :<br>Edwige GENTY/ Sandrine<br>LE HENANFF<br>Adrien BECO<br>Mickaël DOUCET           |
| AFFAIRES SOCIALES<br><br>CCAS                      | Valérie BICHAUD  | Carine VILLEDIEU<br>Yvette DARDILLAC<br>Raphaël POURCHET<br>Lydie LICOINE-ABADON<br>Valérie COMPAIN<br>Alain DEVILLE<br><br>Hors Conseil municipal :<br>Jean DANIEL (représentant<br>UDAF87)<br>Caroline SADRY<br>Lucien DENICHOUX<br>Lucile BICHAUD<br>Françoise SORIN<br>Solène GAUTHIER |

|  |                                     |   |
|--|-------------------------------------|---|
|  |                                     | Bastien REVEILLERE  |
| CONSEIL MUNICIPAL<br>DES JEUNES  | Carine VILLEDIEU                    | Maurice GAUTHIER<br>Benoît SADRY<br>Colette DESPLOMBAIN<br>Yvette DARDILLAC<br>Clément BOSSELUT<br>Astrid COTINEAU<br>Valérie COMPAIN<br>Isabel MILOR<br>Hors Conseil municipal :<br>Bernadette MALINVAUD<br>Marine ESPINAT<br>Mathieu LAMADE   |
| COMMUNICATION<br><br>AFFAIRES<br>CULTURELLES<br><br>BULLETIN MUNICIPAL | Astrid COTINEAU<br><br>Benoît SADRY | Valérie BICHAUD<br>Guillaume GENTY<br>Maurice GAUTHIER<br>Carine VILLEDIEU<br>Muriel DELALLET<br>Jean-Philippe DEMAY<br>Hélène GROSSET<br>Murielle NOUGIER<br><br>Hors Conseil municipal :<br>Yves RAIMOND<br>Marine ESPINAT<br>Ludivine MAUCOURANT<br>Ninon PREVEYRAUD   |
| MANIFESTATIONS<br><br>MUNICIPALES                                      | Benoît SADRY<br>Valérie BICHAUD     | Maurice GAUTHIER<br>Eric FENOLL<br>Colette DESPLOMBAIN<br>Yvette DARDILLAC<br>Astrid COTINEAU<br>Clément BOSSELUT (1 <sup>er</sup><br>porte drapeaux)<br>Jean-Noël BLANCHETON<br>(2eme porte drapeaux)<br>Lydie LICOINE-ABADON<br>Carine VILLEDIEU<br>Guillaume GENTY<br>Muriel DELALLET<br><br>Hors Conseil municipal :<br>Yves RAIMOND<br>Marine ESPINAT<br>Aurélie MASUREL<br>Geneviève GAUTHIER<br>Chantal LEBLANC<br>Benoît de LAVERINE<br>Stéphanie CHARRIER<br>Nancy PIEYRE<br>Myriam BEAULIEU<br>Evan RUAUD |

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p>RESTAURATION<br/>SCOLAIRE</p>                     | <p>Carine VILLEDIEU<br/><br/>Clément BOSSELUT</p> | <p>Valérie BICHAUD<br/>Hélène GROSSET<br/>Valérie COMPAIN<br/>Maurice GAUTHIER<br/>Aurélien LEJEUNE<br/>Raphaël POURCHET<br/>Alain DEVILLE</p> <p>Hors Conseil municipal :<br/>DDEN : Joelle LANARDE,<br/>Pascale DELALLET<br/>Représentants du CMJ</p> |
| <p>INCLUSION<br/><br/>AUTISME</p>                    | <p>Valérie BICHAUD</p>                            | <p>Raphaël POURCHET<br/>Hors Conseil municipal :<br/>1 enseignant ou directrice<br/>école<br/>1 professionnel de santé :<br/>Loïc PICOU<br/>Lucile BICHAUD<br/>Adrien BECO<br/>Véronique BETOULE</p>  |
| <p>MAISON DE LA PRADE</p>                            | <p>Benoît SADRY</p>                               | <p>Guillaume GENTY<br/>Jean-Noël BLANCHETON<br/>Carine VILLEDIEU<br/>Maurice GAUTHIER<br/>Valérie BICHAUD<br/>Maxime DESVERGNES<br/>Alain DEVILLE</p> <p>Hors Conseil municipal :<br/>Sylvie LIAGRE<br/>Pascal BEAU</p>                                 |
| <p>COMMERCE<br/><br/>ARTISANAT<br/><br/>SERVICES</p> | <p>Raphaël POURCHET</p>                           | <p>Benoît SADRY<br/>Maurice GAUTHIER<br/>Astrid COTINEAU<br/>Aurélien LEJEUNE<br/>Isabel MILOR</p> <p>Représentants commerçants<br/>artisans prestataires de<br/>services</p>   |

L'ensemble de ces propositions sont validées à l'unanimité.

- **Election des représentants au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Monsieur le Maire suggère de désigner 7 élus pour siéger au sein du CCAS.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition et décide de désigner :

- Mme Valérie BICHAUD
- Mme Carine VILLEDIEU
- M Raphael POURCHET
- Mme Valérie COMPAIN
- Mme Lydie LICOINE-ABADON
- Mme Yvette DARDILLAC
- M Alain DEVILLE

- **Création de la commission de délégation de service public**

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que l'article L 1411-5 du Code général des collectivités territoriales prévoit la constitution d'une commission à l'occasion de la mise en œuvre d'une procédure de délégation de service public.

Il rappelle que la crèche Brin d'éveil et le Relais Petite Enfance ont fait l'objet de procédures de délégation de service public.

Il indique qu'il est nécessaire de désigner des membres pour siéger dans cette commission.

Il demande à l'Assemblée de valider le principe de dépôt de liste.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, retient ce choix.

- **Election des membres de la commission de délégation de service public**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, entérine la liste dûment déposée telle qu'énoncée ci-après :

| Membres titulaires | Membres suppléants |
|--------------------|--------------------|
| Carine VILLEDIEU   | Valérie BICHAUD    |
| Muriel DELALLET    | Guillaume GENTY    |
| Murielle NOUGIER   | Alain DEVILLE      |

- **Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) : élection des représentants**

En application des différentes réglementations en vigueur, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de désigner les membres suivants pour siéger au sein de la CAO :

**Membres titulaires**

- M. Guillaume GENTY
- M. Jean-Noël BLANCHETON
- M Maxime DESVERGNES

**Membres suppléants**

- M. Benoît SADRY
- M. Clément BOSSELUT
- M Alain DEVILLE

- **Désignation des représentants au sein du conseil d'école**

Monsieur le Maire rappelle que dans chaque établissement scolaire, un conseil d'école est institué sous la présidence de la direction de l'école.

Il indique qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Sont désignés à l'unanimité, Mme Carine VILLEDIEU, en qualité de titulaire et M Clément BOSSELUT en qualité de suppléant.

- **Désignation de délégués pour siéger au syndicat « L'Avenir Enfance Jeunesse Ouest 87 »**

Considérant que la commune d'Oradour-sur-Glane s'est associée à d'autres communes au sein d'un syndicat ayant pour objet l'organisation et la gestion d'activités périscolaires, extrascolaires et de coordination d'actions en faveur de la jeunesse ;

Considérant la nécessité de désigner des représentants de la commune d'Oradour-sur-Glane pour siéger au sein du Syndicat de Communes « L'avenir Enfance Jeunesse Ouest 87 »( L'AEJO 87) qui regroupe les communes de Cieux, Javerdat, Oradour-sur-Glane, Saint-Brice, Saint-Martin de Jussac, Saint Victurnien et Sainte Marie de Vaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de désigner :

Madame Carine VILLEDIEU et Monsieur Philippe LACROIX en qualité de titulaires,

Madame Valérie BICHAUD et Monsieur Clément BOSSELUT en qualité de suppléants.

- **Election du représentant au secteur territorial énergies du Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV)**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner M. Jean-Noël BLANCHETON pour siéger au secteur territorial énergies du SEHV.

- **Commission communale des impôts directs**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide l'établissement de la liste de contribuables parmi lesquels l'administration des finances publiques désignera les délégués (titulaires et suppléants) telle qu'établie ci-après :

**1° Commissaires titulaires :**

| NOMS             | CATEGORIES         | ADRESSES  |
|------------------|--------------------|---|
| M. Pascal BEAU   | Propriétés B et NB | Bellevue<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE             |
| M. Jean LAMAUD   | Propriétés B et NB | 1 les brégères<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE       |
| M Mickael DOUCET | Propriétés B et NB | Le moulin du Repaire<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE |

|                               |  |   |
|-------------------------------|--|---|
| M. René GRANET                | Propriétés B et NB                         | 9 rue Bel Air<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                                    |
| Mme Marie-Christine<br>BALLOT | Propriétés B et NB                         | 15 rue de la Renaissance<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                         |
| M. Jean-Claude DUCOURET       | Propriétés B et NB<br>+ Bois               | 20 Les Trois Arbres<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                              |
| M. Lucien DENICHOUX           | Propriétés B et NB<br>+ taillis simples    | 60 rue de Saint-Junien<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                           |
| M. Alain DEVILLE              | Propriétés B et NB                         | 20 rue du stade<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                                  |
| M. Gaston LAVALADE            | Propriétés B et NB                         | 44 rue du Stade<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                                  |
| M Jean-Philippe DEMAY         | Propriétés B et NB                         | Rue de l'ancienne gare<br>La Tuilière des Herses<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE |
| M. Daniel BETOULE             | Propriétés B et NB                         | 4 route de Javerdat<br>Les Grattes<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE               |
| M. Claude HEBERT              | Propriétés B et NB                         | Rue du Stade<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                                     |
| M. Michel CHRETIEN            | Propriétés B et NB                         | 19 avenue du 10 juin<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                             |
| M. Hervé DE LAVERINE          | Propriétés B et NB<br>+ Futaies mixtes     | Le Chalet Saint Vincent<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                          |
| M. Ernest SORIN               | Propriétés B et NB<br>+ futaies résineuses | Le Bas Montgéné<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                                  |
| M. Michel MERIGOT             | Propriétés B et NB                         | 15 rue de l'école<br>87520 JAVERDAT   |

## 2° Commissaires suppléants :

| NOMS                         | CATEGORIES         | ADRESSES  |
|------------------------------|--------------------|---|
| Mme Sylvie LIAGRE            | Propriétés B et NB | Route de Peyrilhac<br>Les Bordes<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE |
| M Benoît DE LAVERINE         | Propriétés B et NB | Le Mas Ferrat<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE                    |
| M. Benoit SADRY              | Propriétés B et NB | 7 Allée Gabriel Lavérine<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE         |
| M. Jean-François<br>BEAULIEU | Propriétés B et NB | 3 allée Saint-Martial<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE            |
| M. Philippe THOMAS           | Propriétés B et NB | La Tuilière des Bordes<br>87520 ORADOUR-SUR-<br>GLANE           |

|                          |   |   |
|--------------------------|---|---|
| M. Philippe BELTRANDO    | Propriétés B et NB                      | Rue du Stade<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                                     |
| Mme Astrid COTINEAU      | Propriétés B et NB                      | Les Béranges<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                                     |
| M. Philippe ALAERT       | Propriétés B et NB<br>+ taillis simples | Le Repaire<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                                       |
| M. Jean CATHALIFAUD      | Propriétés B et NB                      | Chemin de Mompac<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                                 |
| Mme Catherine DESERCES   | Propriétés B et NB                      | La Fauvette<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                                      |
| Mme Valérie BICHAUD      | Propriétés B et NB                      | 1 rue de l'ancien four<br>LA TUILIERE DES BORDES<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE |
| M. Jean-Pierre DARDILLAC | Propriétés B et NB                      | Allée des Landes<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                                 |
| Mme Nancy PIEYRE         | Propriétés B et NB                      | 3, les Crocs<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                                     |
| M. Yves RAIMOND          | Propriétés B et NB                      | Route de Confolens<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                               |
| M. Jean-Michel DUCOURET  | Propriétés B et NB                      | Les trois arbres<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                                 |
| M. Philippe MILOR        | Propriétés B et NB                      | 15 rue des écoles<br>87520 ORADOUR-SUR-GLANE                                |

Monsieur le Maire indique qu'un travail est à effectuer pour recatégoriser certains immeubles. Il précise que la réévaluation en découlant générera des recettes nouvelles et permettra de rétablir une équité entre les contribuables

**M DEVILLE** indique que ce travail est essentiel même s'il peut sembler difficile à réaliser. Des éléments de réponse lui sont donnés : d'autres communes ont réalisé ce travail et des conseils peuvent nous être apportés par une société partenaire de la communauté de communes sur la partie taxes locales.

#### 4- **Rapport des commissions**

- **Enfance jeunesse (Carine VILLEDIEU)**

Madame VILLEDIEU indique que deux réunions concernant la crèche Brin d'Eveil sont prévues le 31 mars : 17 heures 30 Commission d'admission, 18 heures comité de gestion. Elle invite Madame DELALLET et Mme NOUGIER (membres titulaires de la commission) à y participer. Mme DELALLET précise ne pas être disponible et s'excuse.

Intrusion au restaurant scolaire : une intrusion sans effraction constatée a été signalée au restaurant scolaire cette semaine. Un vol de denrées alimentaires a été constaté. Mme

VILLEDIEU a déposé plainte après que les services de gendarmerie aient procédé à une prise d'empreintes.

Information préoccupante : une information préoccupante concernant une enfant de maternelle a été formalisée pour négligence. La famille est suivie par les services sociaux et il est à noter que trois signalements émanant de personnes privées ou entités ont été fait de manière concomitante.

Ouverture de classe : à la rentrée de septembre 2026, une ouverture de classe est attendue en raison des effectifs prévisionnels recensés. Une confirmation officielle est attendue d'ici fin avril.

Mme GROSSET évoque la problématique de remplacement dans une classe primaire qui perdure. Il semblerait que l'enseignante reprenne son poste prochainement. Monsieur GENTY confirme cette information. Monsieur le Maire indique avoir contacté récemment l'Inspecteur d'Académie pour obtenir un remplacement plus durable si un nouvel arrêt devait se produire.

Monsieur BOSSELUT indique avoir participé avec la Directrice Générale des Services a un entretien avec des évaluateurs dans le cadre de l'audit réalisé à l'école. Les évaluateurs ont un point de vue très positif de notre école en termes de locaux, d'effectifs, de services, etc. Il précise qu'au terme des échanges, des axes d'amélioration ont été évoqués tels que la mise en place de l'aide aux devoirs, formation des personnels pour gérer certaines situations complexes. L'entrevue a été très constructive et a démontré que notre école fonctionne bien.

- **Travaux (Guillaume GENTY)**

Monsieur GENTY indique que la sécurité et les travaux seront gérés ensemble.

Avant de rappeler les travaux en cours, il souhaite que la fiche de poste de Pierre-Antoine FAUGERAS soit retravaillée en envisageant la gestion en direct des personnels techniques.

Il précise que l'entretien des matériels (tondeuse par exemple) a été réalisé avant la saison afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.

Pour répondre aux problématiques sécurité et intrusion, il propose d'installer des barres de protection à mettre en place sur les trois portes les plus anciennes de l'école la nuit et les week-ends.

S'agissant des devis, la validation pour la réfection du chemin de Masset permet la réalisation des travaux (semaine prochaine).

La structure extérieure devant être implantée à la crèche (toiles d'ombrage) sera effective prochainement : pose de la pergola le 29 avril, pose des toiles le 30 avril.

Des désordres sur les chemins à l'issue des intempéries sont signalés. Un recensement sera effectué.

Concernant le projet de la rue Pralon, deux zones sont à protéger (Rond-Point U Express et garage Manat). Un traçage de 12 places de stationnement sur la chaussée est à l'étude. Des écluses visant à freiner la vitesse sont en réflexion au niveau du gymnase intercommunal.

Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise MAHE pour une intervention sur la toiture du bâtiment communal mis à disposition du comité d'animation.

Des contacts ont été pris auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) afin de traiter le problème (chaussée) au niveau de l'étang de M BICHAUD

Des devis (Entreprises S PINAUD et T JOURDY) ont été sollicités pour procéder à l'installation de réserves incendie (secteurs Les Bordes et Dieulidou).

Un audit de fonctionnement des caméras de vidéoprotection est en cours pour procéder à une réparation d'éventuels dysfonctionnements.

Un bureau d'études est missionné pour le pont du champ du bois. Les agriculteurs concernés ont été contactés et ont validé le principe d'une structure réservée aux piétons et véhicules légers.

Des travaux à la crèche (sol) sont à prévoir en raison des soucis émergents. L'assistance d'un maître d'œuvre s'avère nécessaire pour suivre ce projet qui nécessite une fermeture des locaux. La piste d'une intervention lors de la fermeture annuelle de la crèche sera privilégiée.

Mme MILOR sollicite une intervention au niveau des terrains de tennis : des arbustes sont à abattre.

M DEVILLE indique que des nombreux cyprès situés le long du stade sont en mauvais état (derrière les tribunes). Leur enlèvement est à programmer.

Mme BICHAUD précise qu'un arbre sur la Route des trois arbres, à proximité d'un étang est dangereux. M GENTY se rendra sur place pour vérifier si l'arbre est situé ou non sur le domaine public.

M LEJEUNE demande des précisions sur les travaux à réaliser au niveau du chemin des Pessarots. Un devis a été demandé.

Mme NOUGIER indique que de nombreux chemins (exemple aux Bordes) sont très abimés par les chasseurs avec leurs véhicules. Elle demande une communication auprès des chasseurs qui se doivent de respecter la nature et la vitesse dans leurs déplacements.

- **Finances (Muriel DELALLET)**

La préparation du budget est en cours. La commission des finances se réunira le 03 avril prochain.

Le projet de BP sera soumis aux services de la Direction des Finances Publiques pour avis.

Mme DELALLET souhaite mettre en place un outil de suivi des investissements afin de planifier les priorités et de disposer d'un plan pluriannuel.

Le financement des divers projets sera étudié et des priorités devront être dégagées.

La commission des finances travaillera en ce sens.

Chaque dossier fera l'objet d'une analyse permettant de solliciter et mobiliser des subventions auprès de différents partenaires (Etat, Département, CAF, etc).

Le principe de mettre en concurrence les entreprises devient la règle. Plusieurs devis seront demandés pour les différents achats ou travaux à intervenir.

Mme DELALLET précise en outre que le Compte Financier Unique se rapportant à l'exercice 2025 a été voté début mars par l'ancienne mandature. Ce document acte la gestion au travers des écritures constatées en dépenses et recettes sur les deux sections (fonctionnement et investissement).

Elle indique que le résultat de fonctionnement constaté pour l'exercice 2025 s'élève à 118 236,50 €. Cet excédent est un bon résultat.

Pour mémoire, les réalisations 2025 sont enregistrées comme suit :

|                       | Fonctionnement |                     | Investissement     |              | TOTAL              |                     |
|-----------------------|----------------|---------------------|--------------------|--------------|--------------------|---------------------|
|                       | Dépenses       | Recettes            | Dépenses           | Recettes     | Dépenses           | Recettes            |
| Report antérieur      | 0,00 €         | 139 370,36 €        | 164 580,66 €       | 0,00 €       | 164 580,66 €       | 139 370,36 €        |
| Réalisé 2025          | 1 809 009,63 € | 1 927 246,13 €      | 202 855,70 €       | 304 302,00 € | 2 011 865,33 €     | 2 231 548,13 €      |
| TOTAL                 | 1 809 009,63 € | 2 066 616,49€       | 367 436,36 €       | 304 302,00 € | 2 176 445,99 €     | 2 270 918,46 €      |
| Solde                 |                | <b>257 606,86 €</b> | <b>63 134,36 €</b> |              | <b>63 134,36 €</b> | <b>257 606,86 €</b> |
| Reste à réaliser 2025 | 0,00 €         | 0,00 €              | 57 037,19 €        | 36 544,93 €  | 57 037,19 €        | 36 544,93 €         |
| TOTAL                 | 1 809 009,63 € | 2 066 616,49 €      | 424 473,55 €       | 340 846,93 € | 2 233 483,18 €     | ,2 307 463,39 €     |
| <b>SOLDE</b>          |                | <b>257 606,86 €</b> | <b>83 626,62 €</b> |              |                    | <b>173 980,24 €</b> |

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à affecter du budget principal 2026 s'élèvera à 257 606,86 € alors que le besoin de financement cumulé de la section d'investissement à reprendre au BP 2026 s'élève à 83 626,62 €.

Monsieur GENTY revient sur un programme de travaux conséquent qui devrait débiter en 2028 et qui concerne l'école (rénovation énergétique). Il indique que sur la période qui va s'étendre jusqu'à la réalisation de ces travaux, il serait judicieux d'investir sur des passes (avec des passes nommés) permettant de sécuriser l'établissement.

Le fait de lister l'identité des personnes (élus, agents) qui disposent de clefs semble s'avérer très pertinente.

Le sujet abordé concernant l'école, Mme BICHAUD indique que de manière régulière le portail d'accès à la garderie maternelle (portail de sécurité avec interphone) dysfonctionne. Les services techniques interviennent régulièrement.

Mme DELALLET évoque enfin un travail commun engagé avec Mme BICHAUD concernant la mise en place d'une mutuelle communale. Ce dossier sera géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Des contacts seront pris avec des communes ou villes qui ont déjà conventionnées avec des prestataires (Saint-Junien, Saint-Brice). Mme DELALLET précise que ce dossier ne générera aucun coût pour la collectivité. Monsieur DESVERGNES confirme qu'il serait intéressant de contacter Saint-Brice.

- **Urbanisme et mémoire et culture (Benoît SADRY)**

Allée de la Betouille : la collectivité est informée d'une pétition s'élevant contre un projet de construction. Les griefs présentés sont de plusieurs natures : une canalisation de gaz devant une habitation est recensée et le projet de construction jouxtera les habitations de chaque côté (une piscine à proximité immédiate d'un côté, une terrasse de l'autre côté).

Le permis de construire est toujours en cours d'instruction. La parcelle présente une spécificité : elle est toute en longueur.

La collectivité n'a pas les moyens de s'opposer à cette construction. Les contestataires sont invités à solliciter le conciliateur de justice.

Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré une pédicure – podologue qui souhaite s'installer sur la commune. Elle a pour projet la construction d'un bâtiment Allée des Landes qui pourrait accueillir deux professionnels. Il se félicite de cette information : ce projet offrira un nouveau service de soins à la population.

M SADRY évoque le projet cimetière : ce dossier sera la priorité du début de la mandature.

M SADRY indique qu'il va falloir travailler sur le bulletin municipal. Mme COTINEAU, chargée de la communication, va prévoir une réunion de travail de sa commission.

M SADRY informe l'assemblée que dans le cadre du projet relatif à la Maison de la Prade, il a été saisi d'une demande de rencontre par M Michel BELIVIER. La commission mise en place se réunira et le recevra.

- **Sport Jeunesse Vie Associative (Maurice GAUTHIER)**

M GAUTHIER indique que comme chaque année, avant le vote du budget, une réunion de travail sera nécessaire pour proposer l'attribution de subventions aux associations. Il rappelle les règles imposées aux associations : elles doivent compléter un dossier et faire connaître les avoirs en banque dont elles disposent.

Il informe l'assemblée qu'une rencontre est prévue prochainement avec les responsables du club de pétanque : de nombreux joueurs semblent ne pas avoir renouvelé leur licence et ont quitté le club.

Il informe le Conseil municipal qu'une réunion « forum » des associations sera organisée en juin.

Une rando cyclo Ufolep est prévue le weekend du 27 septembre. Cette manifestation s'était déjà déroulée sur Oradour en 2025. M GENTY rappelle que lors de l'édition précédente, les agents des services techniques avaient été fortement mobilisés, notamment pour le montage des barnums.

## 5- Eléments d'agenda

Prochains CM : ces dates sont prévisionnelles

- 24 avril (vote du budget), 29 mai, 26 juin, 04 septembre, 09 octobre, 13 novembre et 18 décembre

Assemblée générale Vienne Briance Gorre : 31 mars 2026 : Monsieur le Maire y assistera.

06 mai 2026 : Condat sur Vienne, conférence sur Oradour (Tour du Limousin) : Monsieur le Maire et M. GAUTHIER animeront cette conférence

Conseil d'administration du Centre de la Mémoire ; 1<sup>er</sup> avril 2026. M SADRY y participe

Inspection gendarmerie de Saint-Junien : la commune sera représentée par M FENOLL

16 Mai : visite d'une délégation d'Alsace Moselle (militaires retraités et scolaires). Une visioconférence est programmée pour organiser cette visite.

L'installation du Conseil communautaire de la POL aura lieu le 16 avril 2026 à 18 heures.

Une permanence des adjoints (permanence téléphonique) est en place. L' élu de permanence est joignable à tout moment sur un numéro unique : 07 85 59 93 19

## 6- Questions diverses

Mme GROSSET évoque la question de la communication auprès des administrés. Elle cite l'exemple de Javerdat qui dispose de l'application « panneau pocket ».

Mme COTINEAU prospecte sur des outils de communication et notamment sur les bornes interactives à installer sur la place de la mairie.

Elle va également se rapprocher de collectivités disposant d'applications permettant la diffusion d'informations.

Mme MILOR a été informée de formations proposées par l'Association Départementale des Maires à destination des nouveaux élus. Le programme complet sera diffusé dans les meilleurs délais aux membres du Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30

La Secrétaire de séance

Le Maire

  
Lydie LICOINE-ABADON

  
Philippe LACROIX